



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT  
DU CAMES

*Numéro spécial  
Octobre 2025*

# La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

*Revue semestrielle*

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

## LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)  
Gouvernance et Développement



## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).  
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : [cames@bf.refer.org](mailto:cames@bf.refer.org)

Site web : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)

### Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



*Impact Factor. SJIF 2025: 6.993*

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4<sup>ème</sup> édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5<sup>ème</sup> journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## COMITÉ ÉDITORIAL

### Directeur de publication

Henri BAH: [bahhenri@yahoo.fr](mailto:bahhenri@yahoo.fr)

### Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

### Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: [ksanaliou@yahoo.fr](mailto:ksanaliou@yahoo.fr)

### Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: [kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

### Secrétariat de la revue

**Contact WhatsApp:** (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

**Email :** [revue.rgd@gmail.com](mailto:revue.rgd@gmail.com)

### Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: [aj\\_djah@outlook.fr](mailto:aj_djah@outlook.fr)

### Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : [landrewkoua91@gmail.com](mailto:landrewkoua91@gmail.com)

### Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: [konzamb@yahoo.fr](mailto:konzamb@yahoo.fr)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : [jeanjacquesseri@yahoo.fr](mailto:jeanjacquesseri@yahoo.fr)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: [ramos2000fr@yahoo.fr](mailto:ramos2000fr@yahoo.fr)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: [koyestekoi@gmail.com](mailto:koyestekoi@gmail.com)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: [kouadioekpo@yahoo.fr](mailto:kouadioekpo@yahoo.fr)

### Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: [lasseyagnele@yahoo.fr](mailto:lasseyagnele@yahoo.fr)

### Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: [kouakousanguen@gmail.com](mailto:kouakousanguen@gmail.com)

Anderson Kleh TAH : [tahandersonkleh@gmail.com](mailto:tahandersonkleh@gmail.com)

### Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: [takiaimee@gmail.com](mailto:takiaimee@gmail.com)

**Wave et Orange Money:** (+225) 0706862722

## COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## **NORMES DE RÉDACTION**

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### **Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

### **Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

### **La structure des articles**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

#### **Pour une contribution théorique et fondamentale :**

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

#### **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :**

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B :** Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

### **Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.**

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

### **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

### **Exemples de références bibliographiques**

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) [www.resolutionsfundcities.fmt.net](http://www.resolutionsfundcities.fmt.net).

### **N.B :**

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

## **SOMMAIRE**

<b>GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE</b>	
KOUAME Konan Simon .....	1-15
<b>LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE</b>	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI .....	16- 25
<b>IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA</b>	
ABAKAR Ousmane Abdallah .....	26- 40
<b>GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN</b>	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand .....	41- 54
<b>L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE</b>	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
<b>LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)</b>	
DÉDÉ Jean Charles .....	73-92
<b>PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO</b>	
SANKARA Yassia .....	93-114
<b>LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
Robert Lorimer ZOUKPÉ .....	115-128
<b>INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS</b>	
BAGAN Dègnon .....	129-151
<b>LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF</b>	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A  
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR  
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François ..... 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA  
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin ..... 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA  
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN  
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra ..... 185-199

**L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE**

Youssouf DIARRASSOUBA ..... 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :  
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS  
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré ..... 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :  
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE  
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore ..... 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET  
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI ..... 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE  
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA  
Kangni .....** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS  
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK ..... 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES  
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE  
ALKARAKPEY Méyssouun .....** 302-317

<b>LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE</b>	
AMEWU Yawo Agbéko .....	318-331
<b>DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE</b>	
AMOIKN Guy Roland .....	332-346
<b>LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE</b>	
ATTATI Afî .....	347-367
<b>EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES</b>	
BAYILI Piman Alain-Raphaël .....	368-390
<b>CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994</b>	
Mabi BINDITI .....	391-407
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki .....	407-424
<b>DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU</b>	
ESSOH Lohoues Olivier .....	425-444
<b>LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL</b>	
FAYE Seynabou .....	445-460
<b>LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET</b>	
<b>ACTIVITES ASSIMILEES</b>	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim .....	461-478
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES</b>	
LOMPO Miyemba .....	479-495

<b>REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE</b> MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire .....	496-509
<b>« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ?</b> NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
<b>DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE</b> OUATTARA Baba Hamed .....	532-545
<b>LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE</b> OUATTARA Harouna .....	546-560
<b>INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024</b> RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry .....	561-579
<b>SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i></b> SAMÀ François .....	580-595
<b>LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS</b> SANOGO Amed Karamoko .....	596-610
<b>L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES</b> SILUE Nahoua Karim.....	611-628
<b>RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS</b> SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari .....	629- 644
<b>GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION</b> YABOURI Namiyate.....	645-662
<b>LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE</b> ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

<b>PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS</b>	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou .....	681-701
<b>LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT</b>	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
<b>LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE</b>	
BROU Brou Séraphin .....	720-736
<b>LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !</b>	
PLÉHIA Séa Frédéric .....	737-753
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA</b>	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
<b>LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)</b>	
ADIKOU Missiagbéto .....	766-786
<b>DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE</b>	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko .....	787-803
<b>GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN</b>	
AZAB À BOTO Lydie Christiane .....	804-818
<b>ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN</b>	
BELLO Afissou.....	819-835
<b>LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)</b>	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien .....	836-851
<b>LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i><sup>1</sup> ET <i>LE MALDE TERRE</i><sup>2</sup> D'HENRI DJOMBO</b>	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

<b>L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE</b>	
GALA Bi Gooré Marcellin .....	865-881
<b>LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
Dr KAMATE Ismaël .....	882-900
<b>KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE</b>	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
<b>L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE</b>	
KONE Seydou.....	919-932
<b>YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020</b>	
KOUADIO Kouakou Didié .....	933-948
<b>LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME</b>	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ .....	949-960
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE</b>	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
<b>CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS</b>	
TAKI Affoué Valéry-Aimée .....	978-990
<b>LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?</b>	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
<b>ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE</b>	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
<b>GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON</b>	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA .....
	1023-1037
<b>LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES</b>	

<b>COSMOGONIQUES</b>	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 <b>GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU</b>	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac .....	1051-1070
 <b>DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 <b>LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?</b>	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 <b>STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE</b>	
Alain Messoun ESSOI .....	1102-1123
 <b>FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE</b>	
KOUASSI N'Goh Thomas .....	1124-1137
 <b>APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES</b>	
Joëlle Fabiola NSA NDO .....	1138-1156
 <b>« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »</b>	
SAMBO Jean Jonasy Fils .....	1157-1184
 <b>DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER</b>	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 <b>GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES</b>	
DIALLO Fousseny .....	1204-1231
 <b>AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ</b>	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME .....</i>	1232-249

<b>LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?</b>	
ABALO Miesso .....	1250-1264
<b>LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?</b>	
BAMAZE N'GANI Essozimina .....	1265-1281

# Gouvernance et genre

# **STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE**

Alain Messoun ESSOI

Université Alassane Ouattara-Bouaké-Côte d'Ivoire

Axe ou pôle d'inscription du résumé : Gouvernance et Genre

Mode de Communication : Présentiel

## **Résumé**

Cet article examine le rôle de l'autonomisation économique dans le renforcement de la résilience des femmes victimes de violences conjugales à Bouaké, dans un contexte de fortes inégalités de genre. Il met en évidence l'importance des stratégies de communication dans les initiatives d'autonomisation, en tant que vecteurs de changement social.

L'étude, fondée sur une approche mixte, combine une enquête auprès de 350 femmes survivantes et des entretiens avec des acteurs locaux (associations, autorités, structures d'aide). Elle évalue l'impact des campagnes de sensibilisation, des formations professionnelles et des dispositifs de micro-financement sur l'autonomie des femmes.

Les résultats montrent que les actions de communication favorisant le dialogue communautaire et la prise de conscience collective permettent de déconstruire les normes patriarcales, de réduire la dépendance économique et de renforcer l'estime de soi. Ces dynamiques contribuent ainsi à la résilience et à la reconstruction des femmes concernées.

L'article recommande une meilleure intégration des dimensions communicationnelles dans les programmes d'autonomisation et dans les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales.

**Mots clés : Autonomisation économique, Femmes, Résilience, Violences conjugales, Communication intégrée, stratégie**

**Strategies for economic empowerment and resilience among women victims of domestic violence in Bouaké: an integrated communication approach**

## **Abstract**

This article examines the role of economic empowerment in strengthening the resilience of women victims of domestic violence in Bouaké, in a context of significant gender inequality. It highlights the importance of communication strategies in empowerment initiatives as vectors of social change.

The study, based on a mixed-method approach, combines a survey of 350 women survivors and interviews with local actors (associations, authorities, support structures). It assesses the impact of awareness campaigns, vocational training and microfinance schemes on women's autonomy.

The results show that communication initiatives promoting community dialogue and collective awareness help to deconstruct patriarchal norms, reduce economic dependence and strengthen self-esteem. These dynamics thus contribute to the resilience and reconstruction of the women concerned.

The article recommends better integration of communication aspects into empowerment programmes and public policies to combat domestic violence.

**Keywords : Economic empowerment, Women, Resilience, Domestic violence, Communication, strategy**

## **INTRODUCTION**

La violence conjugale est une problématique mondiale qui transcende les frontières culturelles, économiques et éducatives, affectant des millions de femmes indépendamment de leur statut social. En Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, ce fléau est particulièrement préoccupant. Selon les statistiques, 51 % des Africaines considèrent que leurs maris ont raison de les battre dans certaines situations, reflétant une acceptation alarmante de la violence domestique. Selon l'UNICEF, la violence à l'égard des femmes et des filles continue d'être une épidémie mondiale qui tue, tortue et mutile, physiquement, psychologiquement, sexuellement et économiquement (UNICEF, 2000, p. 7). En Côte d'Ivoire, les violences domestiques représentent 73,3 % des cas de violences basées sur le genre, avec 41 % spécifiquement liés aux violences conjugales.

L'importance que prend ce phénomène dans nos relations montre bien que c'est un défi majeur qui doit être surmonté avec l'aide de tous. L'usage d'agression dans les relations interpersonnelles préoccupe de plus en plus la société, puisqu'on connaît davantage les conséquences entraînées, à court et à long terme, chez les victimes, et plus indirectement

chez les témoins (Leclerc N. et Beaumon E., 2012, p. 12). L'ampleur de ce phénomène dans les relations amoureuses entraîne des conséquences désastreuses, ce qui justifient notre besoin de poser notre documentation sur ce problème pour mieux appréhender les facteurs à risques de la victimisation (Dubois J. et Couture P., 2015, p. 9).

La ville de Bouaké, située au centre du pays, n'échappe pas à cette réalité. Les conséquences de la crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire ont exacerbé les inégalités de genre et les violences faites aux femmes dans cette région. Les rapports de domination, renforcés par des normes patriarcales profondément enracinées, ont conduit à une augmentation notable des violences conjugales.

Face à cette situation, l'autonomisation économique des femmes émerge comme une stratégie essentielle pour renforcer leur résilience et leur capacité à surmonter les traumatismes liés aux violences conjugales. Des initiatives, telles que le programme national « Samida » en Tunisie, visent à promouvoir l'autonomisation économique des femmes victimes de violences, démontrant l'importance de telles approches dans la lutte contre ce fléau. Cependant, l'autonomisation économique ne peut être pleinement efficace sans une stratégie de communication intégrée qui sensibilise, éduque et mobilise les communautés pour déconstruire les normes patriarcales et promouvoir l'égalité des genres.

Cet article se propose d'analyser l'impact de l'autonomisation économique sur la résilience des femmes victimes de violences conjugales à Bouaké, en mettant en exergue le rôle central des stratégies de communication dans ces initiatives. Dans un premier temps, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique de l'étude, en détaillant les approches utilisées pour recueillir et analyser les données. Ensuite, nous examinerons les résultats obtenus, en nous focalisant sur l'efficacité des campagnes de sensibilisation, des programmes de formation professionnelle et des dispositifs de micro-financement en tant que leviers d'émancipation. Enfin, nous proposerons des recommandations pour optimiser les stratégies de communication au sein des programmes d'autonomisation et plaiderons pour une intégration systématique des dimensions économiques et communicationnelles dans les politiques de lutte contre les violences conjugales.

En explorant ces dimensions, cet article ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels l'autonomisation économique, soutenue par des stratégies de communication efficaces, peut renforcer la résilience des femmes victimes de violences conjugales et promouvoir une transformation sociale durable à Bouaké et au-delà.

## **I-CHOIX DE LA ZONE DE L'ÉTUDE, OUTILS ET MÉTHODES DE RECHERCHE**

### **I-1-Choix de la zone de l'étude**

Situé au centre de la Côte d'Ivoire, Bouaké est le chef-lieu du département de Gbéké et la capitale du District de la Vallée du Bandama. Ville cosmopolite et dynamique, elle est la deuxième du pays après Abidjan, avec d'importants atouts économiques et humains.

Le choix de cette zone d'étude s'explique par les rapports de domination entre hommes et femmes, favorisant la violence conjugale. Ce phénomène privé découle des inégalités au sein des relations adultes.

La recrudescence des violences est liée à la crise politique ivoirienne. De 2002 à 2007, Bouaké devient la base des rebelles, théâtre d'affrontements avec les forces gouvernementales et de nombreuses violations des droits humains. Malgré la réunification du pays en 2007, la ville reste en état de non-droit jusqu'en 2011. La guerre entraîne déplacements et violences contre les femmes, mobilisant les humanitaires pour une réponse adaptée.

### **I-2-Outils et Méthodes de recherche**

L'étude adopte une approche mixte combinant méthodes quantitatives et qualitatives. Une enquête a été menée auprès de 150 femmes survivantes de violences conjugales à Bouaké, complétée par des entretiens avec des acteurs clés (organisations de soutien, associations féminines, autorités locales). Cette triangulation permet une compréhension approfondie des dynamiques en jeu.

L'analyse de l'impact de l'autonomisation économique sur la résilience des victimes repose sur cette méthodologie. L'étude évalue l'efficacité des campagnes de sensibilisation, des formations professionnelles et des dispositifs de micro-financement comme leviers d'émancipation.

## **II- CONTEXTUALISATION-THÉORISATION ET ÉTAT DE L'ART DE LA RECHERCHE**

### **II-1-Approche contextuelle et théorisation de la recherche**

La violence conjugale est un phénomène complexe, enraciné dans des facteurs culturels, sociaux, économiques et politiques. Elle découle principalement de rapports de domination liés aux traditions patriarcales, où l'éducation différenciée renforce la soumission des filles et

la valorisation de la virilité chez les garçons. La religion et les normes sociales accentuent cette inégalité en limitant l'autonomie des femmes, notamment économique. À Bouaké, cette violence est souvent banalisée, certaines femmes préférant la subir plutôt que de perdre leur statut conjugal.

Ses conséquences sont multiples : physiques (blessures), psychologiques (traumatismes, addictions), sexuelles (IST, grossesses non désirées), mais aussi sociales, comme la dislocation familiale ou l'abandon scolaire. Malgré les efforts de sensibilisation menés par le ministère de la Femme et la reconnaissance de la Côte d'Ivoire par l'OCDE comme pays leader en matière d'égalité des genres en 2023, les résistances culturelles persistent. L'OCDE recommande d'intensifier la lutte contre les normes patriarcales et d'appliquer rigoureusement les lois existantes.

Enfin, la crise militaro-politique de 2002 à 2011 a accentué les violences à Bouaké, touchant particulièrement les femmes et les enfants, comme l'indiquent les statistiques de 2019 du ministère de la Femme, où plus de 80 % des victimes de VBG étaient des femmes.

Dans le cadre de l'étude intitulée « Stratégies d'autonomisation économique et résilience des femmes victimes de violences conjugales à Bouaké : une approche communicationnelle intégrée », plusieurs théories peuvent être mobilisées pour éclairer la complexité du phénomène, en tenant compte de ses dimensions sociales, économiques, culturelles et communicationnelles.

L'analyse de la violence conjugale dans une perspective intégrée repose sur plusieurs approches théoriques complémentaires.

L'approche écosystémique de L. Heise (1998) permet d'envisager la violence comme le produit de l'interaction entre des facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociaux. Elle met en évidence l'influence des normes patriarcales, des inégalités sociales, de la pauvreté et du déficit de soutien institutionnel dans la perpétuation des violences au sein du couple.

Dans une optique critique, la théorie féministe, portée notamment par S. DeKeseredy et M. Bograd, considère la violence conjugale comme un outil de domination masculine inscrit dans les structures patriarcales. Elle insiste sur le caractère systémique de cette violence et souligne que l'autonomisation économique constitue un levier de rupture avec ces rapports de pouvoir inégalitaires.

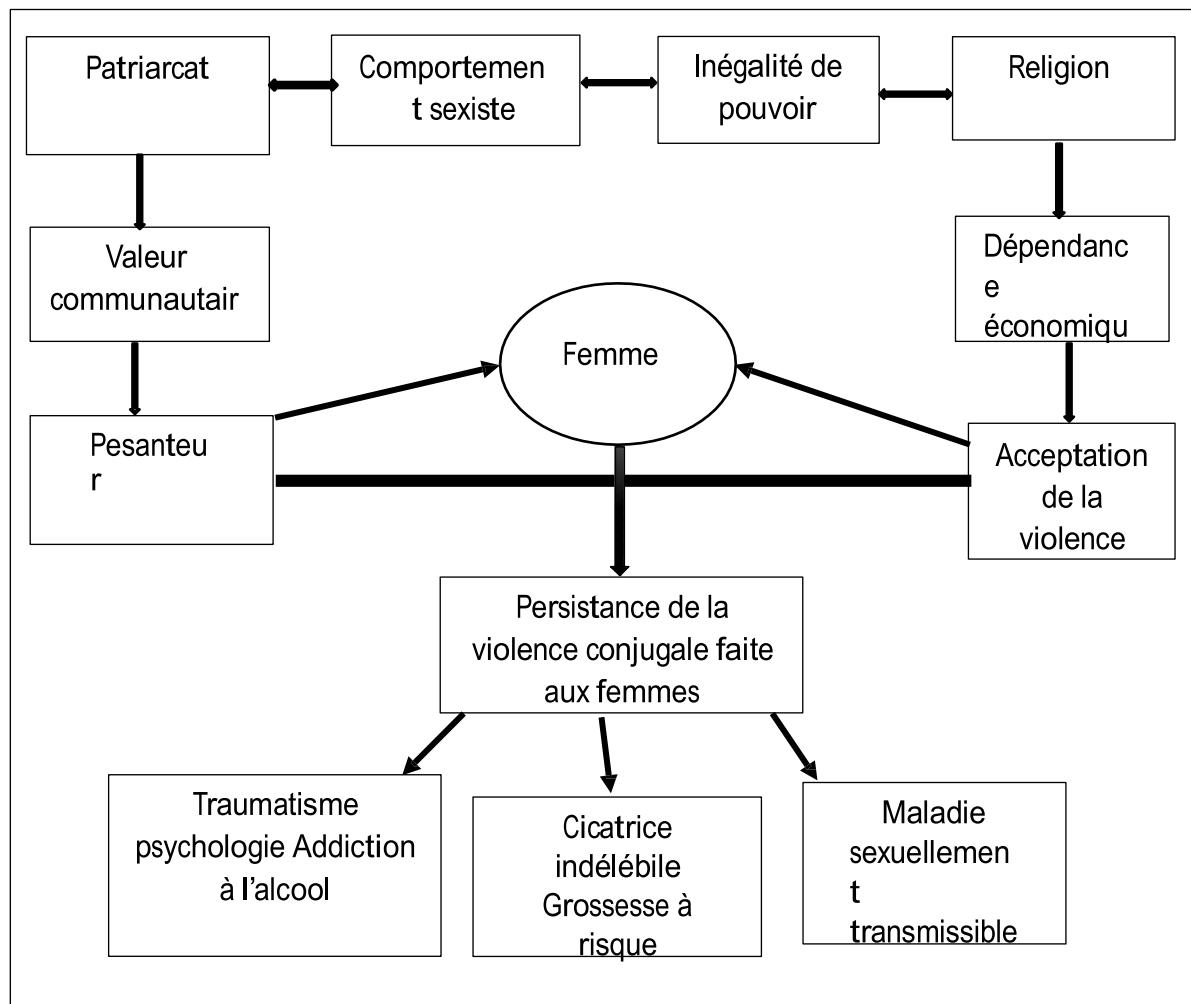
La théorie de la résilience, conceptualisée par Boris Cyrulnik (2001), éclaire les processus par lesquels les femmes victimes de violences surmontent leurs traumatismes. Elle met l'accent sur les ressources internes (estime de soi, confiance) et les soutiens externes (réseaux sociaux, autonomie économique) qui renforcent leur capacité de reconstruction.

La théorie de la communication pour le changement de comportement, issue de l'approche participative de la Communication for Social Change, postule que le dialogue, la conscientisation communautaire et l'engagement collectif sont indispensables pour transformer durablement les normes sociales et favoriser l'adhésion aux dynamiques d'autonomisation.

Enfin, la théorie de l'empowerment, développée par Rappaport (1987) et Zimmerman (1995), met en lumière les processus de renforcement du pouvoir d'agir des femmes à travers l'accès aux ressources économiques, à la prise de décision et à la reconnaissance sociale. Elle fournit un cadre pertinent pour mesurer l'impact des stratégies d'autonomisation sur la résilience des victimes de violence conjugale.

À noter que l'articulation de ces différentes théories permet une compréhension holistique du phénomène de la violence conjugale et justifie une approche intégrée, croisant les dimensions économiques, psychosociales et communicationnelles dans les stratégies de soutien aux femmes victimes. Elles orientent à la fois l'analyse des causes structurelles de la violence et l'évaluation des mécanismes de résilience et d'autonomisation.

**Figure 1: Approche conceptuelle de la violence conjugale faite aux femmes dans le département de Bouaké**



Source : Alain Messoun ESSOI, 2024

## II-2-Etat de l'art des notions de recherche

Cet exercice sera bâti autour des notions suivantes : approche définitionnelle, l'évolution ou cycle de la violence conjugale, les causes de la violence conjugale, les différentes formes de la violence conjugale, les conséquences de cette violence sur la vie de la femme et de la famille.

- **Sur l'approche conceptuelle de la violence et de la VBG**

La notion de violence, dans sa dimension générale, renvoie à un usage abusif de la force, souvent associé à une rupture de l'ordre ou à une domination sur autrui. D'après G. Moreno (2000) et Y. Michaud (2015), la violence s'exprime par des comportements physiques ou des usages excessifs de la force. M. Salmona (2010) et P. Hirigoyen (2005) y ajoutent la contrainte morale et la relation inégalitaire comme fondements de l'acte violent. Pour A. Tursz (2005) et B. Timsitt (2000), la violence atteint l'intégrité globale de la personne, dans

une logique d'intensité destructrice. En droit, S. Braudo (2015) et le Lexique juridique (2009) la définissent comme une contrainte physique ou morale entraînant un préjudice.

La *violence basée sur le genre* (VBG), quant à elle, se définit comme toute atteinte motivée par l'appartenance sexuelle ou l'identité de genre. Selon la MONUSCO (2015) et l'UNICEF (2000), elle touche principalement les femmes en raison d'un déséquilibre historique des rapports de pouvoir. N. Hamza (2006) souligne que la VBG comprend des violences physiques, psychologiques, sexuelles et économiques, qui freinent l'épanouissement féminin. La CEDAW (2000) et l'ONU (1993) rappellent que ces violences peuvent survenir dans tous les espaces sociaux, traduisant une oppression systémique. Enfin, E. Glaser (2016) insiste sur la nécessité d'une catégorisation précise pour mieux documenter et combattre la VBG.

- **Sur les typologies des VBG dans le monde et en Côte d'Ivoire**

Cette typologie révèle la diversité et la complexité des VBG, reflétant à la fois des structures sociales inégalitaires et des pratiques traditionnelles souvent nocives. Les violences basées sur le genre (VBG), telles que reconnues à l'échelle internationale et en Côte d'Ivoire, recouvrent une diversité de formes qui témoignent de profondes inégalités sociales et culturelles. La Direction de la Planification (2017) et E. Glaser (2016) proposent une typologie en six catégories, permettant une meilleure compréhension et prise en charge du phénomène. Le viol, défini comme tout acte de pénétration non consenti, y compris dans le cadre conjugal, constitue l'une des formes les plus graves, incluant en Côte d'Ivoire les rapports avec les mineurs de moins de 15 ans (E. Glaser, 2016 ; C. Mvondo, 2011 ; Département Fédéral de l'Intérieur, 2012). Les agressions sexuelles, quant à elles, englobent les contacts physiques imposés sans pénétration, tels que les attouchements ou les mutilations génitales féminines (B. Lamy, 2007). La violence physique comprend toutes les atteintes corporelles souvent précédées d'abus psychologiques, dans une dynamique de domination et de contrôle (G. Moreno, 2011 ; N. Hamza, 2006 ; C. Mvondo, 2011 ; P. Henrion, 2001). Le mariage forcé, fréquemment imposé à de jeunes filles, reflète quant à lui l'emprise de normes coutumières sur les droits fondamentaux des femmes (G. Moreno, 2011 ; E. Glaser, 2016 ; UNICEF, 2008). Cette classification met en évidence l'ancre des VBG dans des systèmes patriarcaux où la violence est souvent socialement tolérée, voire justifiée.

- **Sur la violence conjugale et ses formes**

La violence conjugale, longtemps reléguée à la sphère privée et banalisée dans les systèmes sociaux et médicaux (J. Laforest, 2000), désigne un ensemble d'actes violents, délibérés et répétés au sein d'une relation intime, généralement exercés par un homme sur sa conjointe, dans une logique de contrôle et de domination (M. Cousineau, 2011 ; S. Bélanger, 2006 ; C. Mvondo, 2011). Inscrite dans un système patriarcal, elle reflète les inégalités de genre qui structurent les rapports sociaux (B. Lamy, 2007 ; M. Salmona, 2016). Elle se manifeste sous deux dynamiques principales : une violence situationnelle, issue de conflits ponctuels (Johnson, 1995 ; C. Mvondo, 2011), et un terrorisme intime, plus grave et systématique, visant l'assujettissement de la partenaire (M. Jaspard, 2005). Cette violence prend des formes multiples : psychologique, verbale, physique, sexuelle, économique ou encore spirituelle, chacune contribuant à l'affaiblissement progressif de la victime (N. Hamza, 2006 ; Josse, 2007 ; Nations Unies, 2006 ; B. Gastineau et al., 2007 ; Baker et al., 2005). Le cycle de la violence, tel que conceptualisé par L. Walker (1979), alterne des phases de tension, d'explosion, de justification et de rémission, s'inscrivant dans une spirale destructrice qui favorise la dépendance émotionnelle et peut mener à des conséquences dramatiques (M. Es-Soussi, 2009).

- **Sur les causes de la violence conjugale**

La violence conjugale s'explique par une combinaison complexe de facteurs qui diffèrent selon les contextes culturels, sociaux et économiques. Selon J. Laforest (2011), N.A. Ndiaye (2021) et G. Moreno et al. (2012), elle trouve un terreau favorable dans les sociétés patriarcales où la domination masculine est valorisée, souvent au détriment des femmes. C. Mvondo (2011) souligne que les stéréotypes sexistes transmis dès l'enfance et amplifiés par les médias contribuent à banaliser cette forme de violence en la présentant comme un moyen légitime d'autorité. Pour G. Moreno et al. (2012), les tensions conjugales, les inégalités de statut ou le stress économique constituent des éléments aggravants dans les relations. Sur le plan individuel, M. Orneau (2006) et F. Naze (2012) indiquent que certains auteurs de violences présentent des troubles psychiques ou de la personnalité, souvent liés à une consommation abusive de substances ou à un passé marqué par la violence, ce qui alimente des comportements destructeurs au sein du couple.

- **Sur les Conséquences de la violence conjugale sur les femmes et leur environnement immédiat**

La violence conjugale entraîne des conséquences multiples et durables chez la femme, affectant sa santé physique, mentale, psychologique, sexuelle et socio-économique. Elle peut

également impacter de façon indirecte les autres membres de la famille (G. Moreno et al., 2012).

La violence conjugale engendre chez les femmes de graves troubles psychologiques : stress post-traumatique, dépression, anxiété, troubles du sommeil et de la concentration (Département Fédéral de l'Intérieur, 2012 ; A. Turgeon, 2003 ; G. Rubovszky, 2009). Ces impacts peuvent mener à des comportements d'automutilation, à des dépendances ou à des pensées suicidaires (C. Mvondo, 2011), les rendant significativement plus vulnérables que les femmes non exposées à la violence (Bureau Fédéral de l'Égalité du Genre, 2013).

La violence conjugale entraîne des conséquences socio-économiques graves pour les femmes : stigmatisation, isolement social, perte de productivité et retrait du marché du travail (Bureau Fédéral de l'Égalité, 2013 ; C. Mvondo, 2011). En France, son coût économique est estimé à plus d'un milliard d'euros (E. Chevalley, 2004). La dépendance financière pousse certaines victimes à rester dans des relations violentes, d'où la nécessité d'un soutien économique et social adapté.

### **III-RÉSULTATS DE LA RECHERCHE**

Ainsi, 350 femmes victimes de la violence conjugale ont été interrogées sur les 1092 victimes enregistrées par les structures étatiques dans le département de Bouaké et réparties dans les cinq (5) sous-préfectures dudit département. Aussi, la méthode dite « boule de neige » a été également adoptée avec les conjoints-auteurs de la violence conjugale. C'est dans ce sens que 205 sur les 621 conjoints inscrits dans les registres des structures de prise en charge ont accepté l'invitation. De plus, cette méthode a permis de mieux comprendre la perception des femmes sur ce phénomène, et les faits qui suscitent l'utilisation des violences dans les rapports avec leurs partenaires intimes.

Les tableaux 1 et 2 présentent l'échantillon des victimes de violence conjugale et de l'échantillon de leurs conjoints dans le département de Bouaké.

**Tableau 1: Répartition de l'échantillonnage des femmes victimes de la violence conjugale dans le département de Bouaké**

Sous-Préfectures	Échantillon total	Échantillon enquêté
Bouaké	527	95
Djébonoua	211	77

Brobo	151	62
Mamini	104	59
Bounda	99	57
Total	1092	350

Source : Direction Régionale de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Gbéké2023

Les différentes enquêtes donnent un effectif de 350 femmes enquêtées sur les 1092 femmes inscrites dans les centres de prise en charge du département.

À Bouaké, 95 femmes victimes de violences conjugales ont été recensées. Ces cas ont été répartis selon les quartiers de la ville afin d'analyser la répartition géographique du phénomène. En tenant compte de la typologie des zones définies par l'INS en 2014, cette approche permet de mieux comprendre l'ampleur et la localisation des violences. Les quartiers identifiés dans le tableau 7 regroupent ainsi le plus grand nombre de victimes, soulignant les zones les plus touchées par ce fléau.

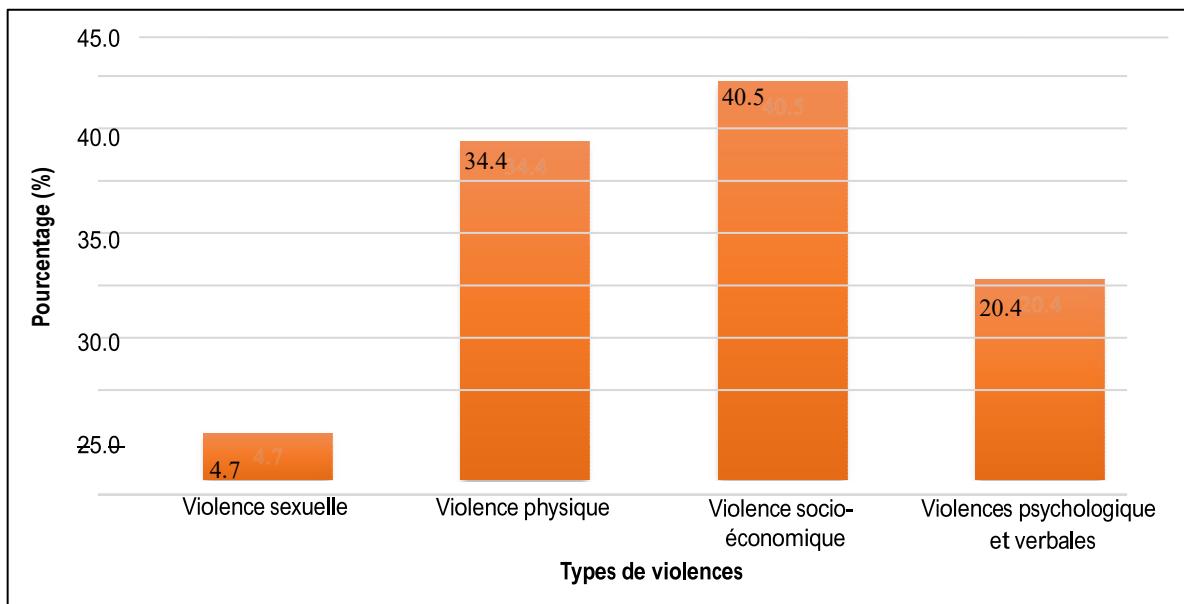
**Tableau 2 : Répartition des femmes victimes de la violence conjugale enquêtées selon les quartiers choisis dans la ville de Bouaké**

Quartiers de la ville	Échantillon
Dar-Es-Salam	15
Belle-Ville	4
Zone	18
Gonfreville	6
Nimbo	7
Sokoura	16
Tollakouadiokro	10
Koko	11
Air-France	8
Total	95

Source : Alain Messoun ESSOI, 2024

### **III-1-Les types de violence conjugale en Côte d'Ivoire et la typologie dominante dans le département de Bouaké**

**Figure 2: Les types de violences conjugales en Côte d'Ivoire**



Source : GPROTECT-SI, CBVIMS, 2023

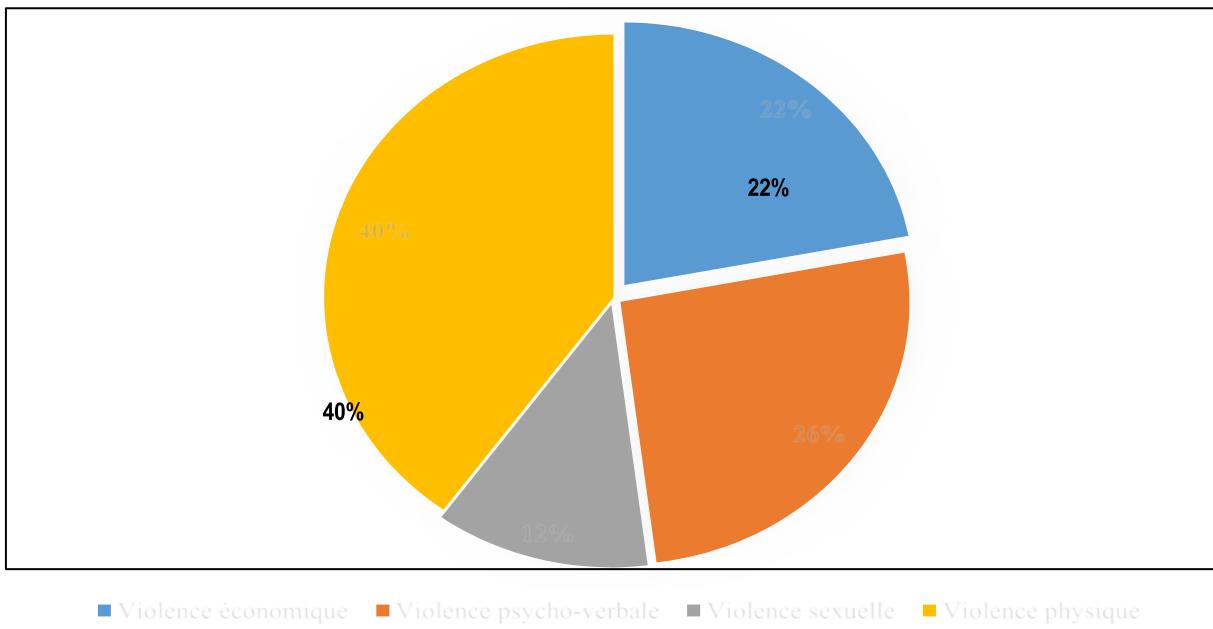
En Côte d'Ivoire, la violence conjugale la plus courante est économique (40,5 % en 2019), rendant les femmes financièrement dépendantes. Elle s'accompagne souvent de violences psycho-verbales (20,4 %), physiques (34,4 %) et parfois sexuelles (4,7 %), le viol conjugal restant tabou. Considérée comme un problème privé, elle limite l'accès des victimes à la justice, notamment à Bouaké.

La violence conjugale est un processus évolutif où un partenaire domine l'autre par des agressions physiques, psycho-verbales, sexuelles ou économiques. Les formes les plus courantes en Côte d'Ivoire incluent le déni de ressources, la violence physique, psychologique et sexuelle. Entre 2007 et 2010, 478 femmes ont été victimes de violences conjugales, illustrant l'ampleur du phénomène (BAD, 2015).. La figure 3 présente les différents types de violences conjugales les plus au moins représentatifs en Côte d'Ivoire.

### **III-2-Les différents types de violence conjugale dans le département de Bouaké**

La violence conjugale se manifeste sous diverses formes au sein du couple, qu'il s'agisse de relations maritales, extraconjugales ou amoureuses. Son cycle évolue au fil du temps, amplifiant progressivement les agressions, qui servent à renforcer l'emprise et le contrôle de l'agresseur sur sa victime. Cette violence peut être psychologique, verbale, physique, sexuelle, économique ou spirituelle. Dans le département de Bouaké, les principales formes de violences intimes identifiées sont la violence psycho-verbale, physique, sexuelle et socio-économique.

**Figure 3: Les différents types de la violence conjugale dans le département de Bouaké**



À Bouaké, les violences conjugales prennent des formes multiples, révélant des rapports profondément inégalitaires entre les sexes. La violence physique, majoritaire (40 %), domine dans la ville de Bouaké, souvent amplifiée par la dépendance économique des femmes. La violence sexuelle, bien que moins fréquente (11,6 %), reste taboue et banalisée, en particulier en milieu rural. La violence économique et sociale, touchant 22,4 % des femmes, s'exprime par le contrôle des ressources pour maintenir une dépendance. Quant à la violence spirituelle, bien que marginale, elle contribue à un isolement psychologique fort. Ces formes de violences traduisent une volonté de domination masculine et soulignent l'urgence de stratégies intégrées, combinant soutien économique, psychologique et communication pour le changement social.

Dans l'ensemble, cette cartographie des violences conjugales à Bouaké révèle une pluralité de formes de domination, dont l'intensité varie selon les contextes sociaux et les territoires, mais qui convergent toutes vers un même objectif : la soumission de la femme. L'analyse des taux met en lumière l'urgence d'interventions plurielles, articulant soutien psychosocial, autonomisation économique et communication transformatrice.

### **III-3-Violence conjugale dans le département de Bouaké : une prédominance de la violence physique**

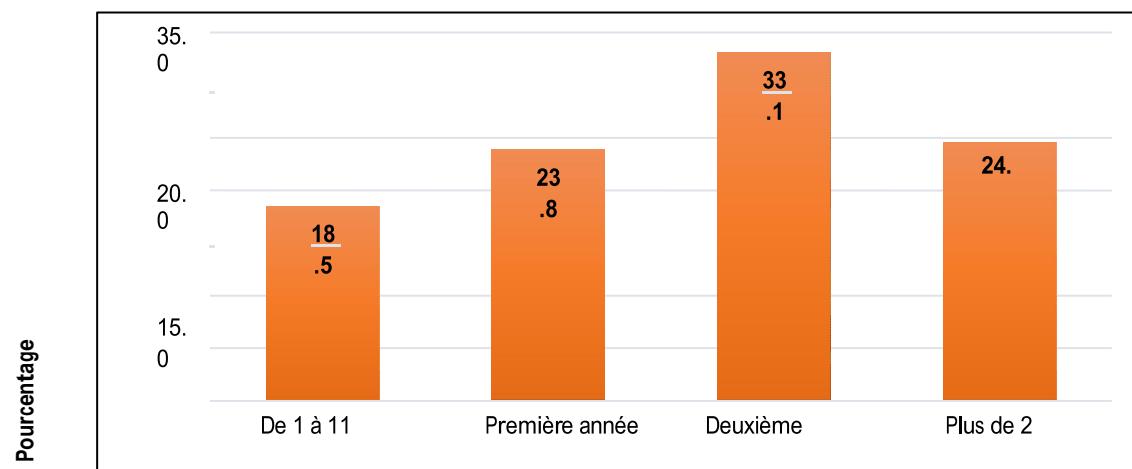
La prévalence de la violence conjugale dans le département de Bouaké se présente sous différentes formes que sont la violence physique, la violence sexuelle, la violence économique et la violence psycho-verbale et émotionnelle.

La violence conjugale met en jeu des dimensions multiples telles que la violence physique, la violence sexuelle, la violence économique et la violence psycho-verbale et émotionnelle. Ces violences reflètent les inégalités qui existent entre les femmes et les hommes afin d'affirmer leur masculinité et leur identité sociale enseignée. De type physique, sexuel, économique et psycho-verbal. La violence conjugale revêt des formes aussi spécifiques que diverses et intervient dans et autour du foyer conjugal. Aussi, ces violences mettent en jeu la dimension des rapports sociaux entre les femmes et les hommes. La figure 4 montre l'analyse globale des différents types de violence conjugale dont souffrent les femmes dans le département de Bouaké.

### **III-4-Le délai de dénonciation des cas de violences subies par les femmes dans les couples**

L'étude de la violence conjugale dans le département de Bouaké révèle que les violences sont présentes tout au long de la relation amoureuse, avec de légères variations observées selon les années (voir figure 4).

**Figure 4: Analyse du délai de dénonciation des violences subies dans le ménage**



Source : Alain Messoun ESSOI, 2024

Les victimes de violence conjugale mettent du temps avant de révéler leur situation, espérant souvent un changement. Certaines en parlent dès les premiers mois (18,5 %) ou la première année (23,8 %), mais la majorité attend jusqu'à la deuxième année (33,1 %) ou au-delà (24,6

%). Durant cette période, elles subissent diverses formes de violence, notamment psychologique, verbale et économique. Les tensions s'accroissent avec les responsabilités familiales, le chômage et les difficultés financières. Toutefois, après deux ans, une amélioration est parfois observée (8,5 %), les conjoints faisant des efforts pour stabiliser la relation.

À Bouaké, la violence conjugale reste marquée par des normes patriarcales, le niveau d'éducation et la tolérance sociale. Les cas signalés montrent une évolution inquiétante, avec une forte prévalence des violences physiques entre 2012 et 2019. Les signalements sont passés de 22 cas en 2012 à 153 en 2019, illustrant l'ampleur croissante du phénomène.

### **III.5-Les facteurs à la base des violences conjugales et leurs conséquences sur le système familial à Bouaké**

La persistance de la violence conjugale à Bouaké s'explique par plusieurs facteurs. Les conditions sociodémographiques, comme le sexe féminin, un faible niveau d'instruction, la religion, la situation matrimoniale, l'âge et l'écart d'âge entre conjoints, influencent ce phénomène. D'autres éléments, tels que les pratiques traditionnelles néfastes, le chômage, le faible revenu et la tolérance à la violence, aggravent la situation.

Dès lors, la violence conjugale a de lourdes conséquences sur les femmes et les enfants. Chez les victimes, elle entraîne des traumatismes psychologiques (80%), une baisse de l'estime de soi, des addictions, ainsi que des séquelles physiques (100%) comme des blessures et cicatrices. Les impacts sexuels (64%) incluent la stérilité et les infections. Sur le plan socio-économique, elle favorise le divorce (70%), l'isolement et le chômage (61%).

Les enfants exposés souffrent également : 19,8% subissent des violences, 25,1% développent des addictions, 12,6% abandonnent l'école et d'autres présentent des troubles de concentration (11,2%) ou d'adaptation sociale (9,3%). Certains adoptent des comportements violents (16%). L'instrumentalisation des enfants par les parents accentue leurs souffrances, faisant d'eux des victimes directes de la violence conjugale.

Tous ces facteurs mettent en lumière l'impact des déterminants structurels sur la persistance des violences de tout genre pratiquées dans le couple, mettant ainsi en mal le plein épanouissement, le bien-être et l'épanouissement des femmes, pilier fort et principales victimes de la cellule familiale .

Face à cela, il est nécessaire de renforcer les stratégies existantes et d'en adopter de nouvelles, ce qui sera l'objet de la prochaine partie consacrée aux mesures de lutte et à leurs limites.

#### **IV. DISCUSSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE**

L'analyse des données issues de l'enquête menée auprès de 350 femmes victimes de violences conjugales dans le département de Bouaké met en lumière la forte prévalence de ces violences dans un contexte marqué par des normes patriarcales profondément enracinées. Comme le soulignent Dunkle (2006) et Glaser (2016), la violence conjugale en Afrique subsaharienne se manifeste dans un cadre culturel où la domination masculine reste largement légitimée. À Bouaké, la violence physique domine (40 %), suivie par les violences psycho-verbales (26 %), économiques (22 %) et sexuelles (12 %), confirmant ainsi les tendances observées au niveau national (BAD, 2015) et corroborées par l'analyse de Ganhì (2018) sur les zones à forte vulnérabilité féminine.

La répartition géographique des cas selon les sous-préfectures (Bouaké-ville, Djebonoua, Brobo, Mamini et Bounda) met en évidence des zones à risque élevé, où les dynamiques sociales locales renforcent l'invisibilité du phénomène, comme cela a été également observé dans les travaux de Mihoud (2012) et Zarrouk (2015). Le poids du silence social, aggravé par la stigmatisation et le manque d'infrastructures spécialisées, complique l'identification et la prise en charge des victimes, notamment pour les violences psycho-verbales et sexuelles, encore largement taboues (Blouet, 2018 ; Vignocan & Monti, 2016).

Les résultats confirment également la dimension évolutive et cumulative de la violence conjugale, décrite par Walker (1979) dans son modèle en spirale. La banalisation initiale de la violence verbale et psychologique favorise sa progression vers des formes plus graves, jusqu'à la violence physique et sexuelle. La difficulté des femmes à quitter ces relations est exacerbée par leur dépendance économique, un facteur central analysé par Borgelyn (2019) et Fink (2011), qui montre que le contrôle financier est un outil majeur d'assujettissement.

Par ailleurs, la lenteur avec laquelle les victimes révèlent leur situation – parfois au bout de deux ans ou plus – témoigne d'une stratégie de survie, mais aussi d'un espoir entretenu de changement, souvent déçu. Cette dynamique est bien illustrée par les observations de Raymond et al. (2015) sur les effets prolongés des violences sur le bien-être psychique et émotionnel.

Enfin, les conséquences sur les enfants exposés à ces violences ne doivent pas être sous-estimées. L'analyse révèle des taux significatifs de traumatismes, de décrochage scolaire, d'addictions et de comportements violents, rejoignant les constats de Rivières et Ronai (2017) sur l'impact intergénérationnel de la violence conjugale.

Ainsi, les résultats de cette étude confirment l'ampleur et la gravité de la violence conjugale à Bouaké, soulignant l'urgence de renforcer les stratégies de prévention, d'accompagnement psychosocial et de lutte contre les normes sociales qui la tolèrent. Une réponse multisectorielle, intégrant la communication pour le changement de comportement (Boivin & Ouellet, 2013) et l'autonomisation économique, apparaît plus que jamais nécessaire pour briser le cycle de la violence.

## **V. COMMUNICATION INTÉGRÉE, ARTICULÉE À L'AUTONOMISATION DES FEMMES : UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES A BOUAKE**

Dans le département de Bouaké, la lutte contre les violences faites aux femmes repose non seulement sur la répression juridique, mais aussi sur la prévention à travers des actions de communication stratégiques. La communication devient un levier essentiel pour promouvoir l'autonomisation des femmes et transformer les normes sociales favorables aux violences.

### **VI-1. L'autonomisation économique, levier de résilience**

Des initiatives locales ont permis aux femmes victimes de violences de développer leur indépendance économique via des formations, des microfinancements et des activités génératrices de revenus. Cette autonomie contribue à renforcer leur capacité à quitter les situations violentes et à reconstruire leur vie. L'engagement d'opérateurs économiques, de programmes comme le FAFCI ou le SWEDD, et la reconnaissance de Bouaké comme "ville apprenante" par l'UNESCO illustrent cet effort.

### **VI-2. Le rôle transformateur de la communication**

La communication pour le développement joue un rôle central dans la sensibilisation, la mobilisation communautaire et le changement de comportement. À Bouaké, des stratégies de communication intégrées ont été mises en place pour accélérer l'impact des programmes d'autonomisation.

### **VI-3. Stratégies de communication mises en œuvre**

La combinaison de ces activités de communication et de sensibilisation, centrées sur l'autonomisation économique des femmes, peut contribuer significativement à la réduction des violences faites à leur égard à Bouaké. En impliquant tous les acteurs de la société, des médias aux leaders communautaires en passant par les institutions éducatives, il est possible de créer un environnement favorable à l'épanouissement et à la protection des femmes.

**Tableau 3: Tableau de Mise en œuvre des activités de communication et des campagnes de sensibilisation axées sur l'autonomisation des femmes.**

Activités de communication intégrées	Tâches	Répercussions directes sur les victimes
<b>Campagnes médiatiques intégrées</b>	Développer des campagnes utilisant divers médias (télévision, radio, réseaux sociaux, affichage public)	sensibiliser le public aux violences basées sur le genre (VBG) et promouvoir l'autonomisation des femmes.
<b>Ateliers communautaires-Forums de discussions</b>	Organiser des sessions éducatives dans les communautés locales pour discuter des causes et des conséquences des VBG, ainsi que des moyens d'y faire face.	Ces ateliers devraient également aborder l'importance de l'autonomisation économique et sociale des femmes comme moyen de prévention des violences.
<b>Programmes de formation professionnelle pour les femmes</b>	Mettre en place des formations visant à renforcer les compétences des femmes dans divers domaines professionnels	facilitant ainsi leur insertion sur le marché du travail et leur indépendance financière.
<b>Partenariats avec les leaders communautaires</b>	Collaborer avec les chefs traditionnels, les leaders religieux et les figures influentes	promouvoir des messages en faveur de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre les violences
<b>Utilisation des plateformes numériques</b>	Exploiter les réseaux sociaux et les applications mobiles	diffuser des informations, des formations en ligne et des témoignages inspirants sur l'autonomisation des femmes
<b>Soutien aux initiatives locales</b>	Encourager et financer les projets locaux portés par des femmes ou des associations féminines	renforcer l'indépendance économique des femmes.

**Tableau 6 : Alain Messoun ESSOI, 2024**

Les nombreuses campagnes menées à Bouaké ont mobilisé des témoignages de survivantes, des informations sur les dispositifs d'aide et des messages incitant au soutien communautaire. Grâce à un partenariat actif avec l'antenne régionale de la RTI, des campagnes médiatiques en langues locales ont été diffusées et relayées sur les réseaux sociaux pour sensibiliser aux droits des femmes. Parallèlement, des forums et ateliers communautaires ont permis de déconstruire les stéréotypes de genre et de renforcer les compétences professionnelles des femmes. L'engagement des chefs traditionnels et religieux

a consolidé l'ancrage local des actions, tandis que des initiatives éducatives ont promu l'égalité des sexes dès le milieu scolaire. Le soutien aux ONG locales s'est traduit par des financements et la création de centres d'accueil. Des dispositifs de justice de proximité, un accompagnement psychologique informel ainsi que des formations destinées aux forces de l'ordre ont également été mis en place, témoignant d'une approche globale et intégrée de la lutte contre les violences conjugales.

#### **VI-4. Impact des activités de communication**

Les activités menées ont permis une prise de conscience croissante, une augmentation des plaintes formelles et une plus grande implication des communautés dans la protection des droits des femmes. Le tableau 5 illustre comment ces interventions renforcent la confiance et les capacités d'agissement des victimes.

#### **VI-5. Recommandations pour une communication durable**

Les violences faites aux femmes constituent une problématique majeure en Côte d'Ivoire, avec des statistiques alarmantes. Selon le Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG), une femme sur trois a été victime de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie, les violences conjugales étant les plus fréquentes, suivies des violences sexuelles et incestueuses.

Pour lutter contre ce fléau, l'autonomisation des femmes se révèle être une solution efficace. Le gouvernement ivoirien, en collaboration avec des partenaires internationaux, a mis en place plusieurs initiatives visant à renforcer l'indépendance économique et sociale des femmes. Par exemple, le Programme d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) vise à réduire les inégalités liées au genre et à promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire.

Pour renforcer ces efforts, des activités de communication et des campagnes de sensibilisation peuvent être mises en place afin de promouvoir l'autonomisation des femmes comme moyen de lutte contre les violences basées sur le genre. Pour ce faire, une panoplie de stratégies ou activités de communication ont été mises en œuvre au sein des programmes d'autonomisation sous formes de recommandations, à savoir :

- Renforcer les partenariats locaux : Impliquer davantage les leaders communautaires, les autorités locales et les médias locaux pour amplifier la portée des messages de sensibilisation.

- Adapter les messages : Concevoir des messages adaptés aux spécificités culturelles et linguistiques de Bouaké pour assurer une meilleure réception et compréhension.
- Former les acteurs : Organiser des formations pour les acteurs impliqués dans les programmes d'autonomisation afin qu'ils maîtrisent les techniques de communication efficace et soient sensibilisés aux enjeux de genre.
- Évaluer les initiatives : Mettre en place des mécanismes d'évaluation réguliers pour mesurer l'impact des stratégies de communication et ajuster les actions en conséquence.

## **CONCLUSION**

La violence faite aux femmes et plus spécifiquement la violence conjugale dans le Département de Bouaké est considérée comme un facteur de sous-développement du Département au même titre que la destruction des ressources naturelles ou la centralisation excessive des pouvoirs politiques de décision. Quand l'on parle du développement régional, l'on pense généralement au développement économique ; en réaménageant la forêt, l'agriculture, les pêcheries mais rarement à « réaménager » les relations entre les hommes et les femmes. Et pourtant, la violence faite aux femmes (violence conjugale, viol,inceste, harcèlement sexuel, etc.) est une plaie sociale et humaine qui risque d'anéantir au fur et à mesure les efforts collectifs pour réaliser le « développement durable » dont on parle tant.

Pour résorber efficacement la problématique des violences faites aux femmes en Côte d'Ivoire, il est essentiel de combiner des actions de sensibilisation, de formation et de renforcement des structures existantes. L'autonomisation économique des femmes, soutenue par des initiatives comme le FAFCI, joue un rôle crucial dans cette lutte en offrant aux femmes les moyens de se protéger et de s'émanciper. Cependant, ces efforts doivent être accompagnés d'une application stricte des lois et d'un changement des mentalités au sein de la société pour garantir une protection effective des droits des femmes. In fine, l'autonomisation économique, soutenue par des stratégies de communication intégrées, apparaît comme une réponse efficace pour renforcer la résilience des femmes victimes de violences conjugales à Bouaké. En réduisant leur dépendance financière et en améliorant leur estime de soi, ces initiatives contribuent à leur émancipation et à la transformation sociale. Il est essentiel de poursuivre les efforts en intégrant systématiquement les dimensions économiques et communicationnelles dans les politiques de lutte contre les violences

conjugales, afin de construire une société plus équitable et respectueuse des droits de tous ses membres.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACTES DU 2<sup>ème</sup> FORUM DE LA VIOLENCE, 2008, *violences conjugales : quels impacts*, GENÈVE , 78p.
- AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE, 2017, *EDS 2015 et violences basées sur le genre*, ONU-FEMME, Cote d'Ivoire, 57p.
- AGRAZ Raquel, GEURTS Marick, LECHENET Annie, WATINE Germaine, 2009, « Violences conjugales faites aux femmes : de quel droit ? » in *Nouvelles Questions Féministes*, Québec, p. 128
- AKOA Yolande Louise, 2007, *briser les barrières légales, culturelles, religieuses pour construire un avenir plus sûr*, Cote d'Ivoire, 87p.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 2004, *la violence contre les femmes- papiers libres 2004-dossier pédagogique pour le secondaire*, Bruxelles, 72p.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 2009, *Le piège du genre, femme, violence et pauvreté, halte à la violence contre les femmes*, Madagascar, 91p.
- APATA Aurèlie, 2018, *violences sexuelles et conjugales faites aux femmes et aux filles : quel regard porté sur la société ivoirienne ?*, Centre de Conseil et d'Appui pour les Jeunes en matière des Droits de l'Homme, Cote d'Ivoire, p. 109
- ATLAN Gabrielle, 2014, « Le statut de la femme dans le judaïsme », in *Société, droit et religion*, Québec, p. 133
- BALEATO Valentine, 2013, « L'expérience de la domination : le cas des femmes victimes de violences conjugales en France », in *Cliniques méditerranéennes*, Canada, p. 305
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, 2015, *Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action, Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015*, BAD, Abidjan, 42p.
- BOIVIN Remi, OUELLET Frédéric, 2013, « La Politique d'intervention en matière de violence conjugale, dix-huit ans plus tard : Évaluation de l'impact sur le système judiciaire québécois », Volume 59, numéro 2, École de service social de l'Université Laval, p. 251
- BORGELYN Gethro, 2019, *Étude des profils des femmes victimes de violences, de leurs agresseurs et les caractéristiques de la violence subie*, Université MOHAMMED PREMIER, Faculté de médecine et de pharmacie OUJDA, 85p.
- BLOUET Pauline, 2018, *Repérage et accompagnement des victimes sexuelles : la place du psychiatre traitant, Qualification en psychiatrie*, Université Angers, Angers, 114p.
- DUNKLE Maclean, 2004, *Violence basée sur le genre en zone urbaine*, Québec, 92p.
- DUNKLE Maclean, 2006, *Violence basée sur le genre dans une zone rurale*, Québec, 61p.
- FINK Caroline, 2011, *L'éducation des femmes et le développement en Afrique subsaharienne*, Archives-ouvertes.fr, 52p.

GANHI Eminka Siméon, 2018, *Problématique de la prise en charge des survivantes des violences basées sur le genre (VBG) en Côte d'Ivoire : cas du district des Montagnes*, management des crises et actions humanitaires, Cote d'Ivoire, 49p.

GLASER ÉLISABETH, 2016, *violence faite aux femmes*, Université de Laval, Québec, 81p.

MIHOUD SAMIRA, 2012, *la violence à l'égard de la femme sénégalaise ou du système tentaculaire et de la démission d'un État mort-né*, Université de Sherbrooke, Québec, Canada, 11p.

MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, 2014, *violences faites aux femmes- vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*, France, 81p.

RAYMOND Guillaume, BLAIS MARTIN, BERGERON Felix- Antoine, HEBERT Martine, 2015, *les expériences de victimisation, la santé mentale et le bien-être de jeunes trans au Québec*, Identités et orientations sexuelles Volume 40, numéro 3, Département de psychiatrie de l'Université de Montréal, Montréal, p. 92

RÉPUBLIQUE DU BENIN, 2012, *loi n°2011-26 du 09 Janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes*, Benin, 24p.

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2013, *opinion sur la violence conjugale*, enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples, Cote d'Ivoire, 405p.

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2015, *évaluation finale du 6eme programme de coopération UNFPA-CIV*, COTE D'IVOIRE, 81p.

RÉPUBLIQUE DU TCHAD, 2011, *analyse des inégalités de genre effectué par le gouvernement*, Tchad, 25p.

RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES LOCALES D'AFRIQUE, 2018, *rapport analytique sur la situation des violences faites aux femmes et aux filles et des avancées réalisées au niveau continent de l'Afrique*, 8<sup>ème</sup> sommet d'Africités Marrakech- Royaume du Maroc, 101p.

RIVIÈRE Dominique, RONAI Ernestine, 2017, *combattre les violences faites aux femmes dans les Outre- mer*, Journal Officiel de la République Française, France, 188p.

VIGNOCAN Lauriane, MONTI Marion, 2016, « *que puis-je faire pour vous ? » la consultation de médecine générale : attente des femmes ayant vécu des violences sexuelle*, Faculté de médecine, Université PAUL SABATIER-TOULOUSE, France, 78p.

ZARROUK Hajar, 2015, *les violences conjugales au prisme de la télévision tunisienne*, Éthique et voix des femmes, Revue Recherches féministes, Tunisie, 37p.